



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Blois, le 22 octobre 2020

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL SOUHAITE REBAPTISER UN COLLÈGE : « COLLÈGE SAMUEL PATY »

Le Président du conseil départemental de Loir-et-Cher, Nicolas Perruchot, proposera aux élus, réunis lors de la séance plénière du 02 novembre prochain, qu'un des collèges publics du département soit rebaptisé « Collège Samuel Paty » du nom du professeur lâchement assassiné à Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre dernier.

Il demandera aux 3 groupes qui composent l'Assemblée (UPLC, Modem, LCA) de faire une proposition d'établissement, parmi les 26 collèges que comptent le département.

En rebaptisant un collège au nom de ce professeur d'histoire assassiné, le Président souhaite valoriser le travail du corps enseignant et que les générations futures se souviennent et honorent la mémoire de ce professeur. À travers cette dénomination, le département souhaite aussi défendre la liberté de la presse et la liberté d'expression, rappeler que l'éducation nationale et l'ensemble des établissements scolaires de la République du primaire au secondaire sont des lieux où règne la laïcité.

CONTACT PRESSE

Claire Gressieux – Attachée de presse – cgressieux@departement41.fr – 06 80 13 75 40
Direction de la Communication – Conseil départemental de Loir-et-Cher : 02 54 58 41 12